

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 1 février 2022 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément aux directives gouvernementales concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Cheryl Brazeau, conseillère
Monsieur Ian Gray, conseiller
Madame Isabel Boulay, conseillère
Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2022-02-017 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 1 février 2022 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2022-02-018 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 1 février 2022 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

| Item | |
|------|---|
| 1 | OUVERTURE DE LA SÉANCE |
| 2 | MOT DU MAIRE |
| 3 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 4 | AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 665 / RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX |

| | |
|---|----------------------|
| 5 | PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 6 | LEVÉE DE LA SÉANCE |

ADOPTÉE

2022-02-019 4 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 665 / RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le conseiller monsieur Julien Leclerc présente et dépose le projet de règlement numéro 665 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2022-02-020 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance extraordinaire du 1 février 2022 à 19 h 37.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière